

suivante: "Le gouvernement chinois réaffirme que Taiwan est une partie inaliénable du territoire de la République populaire de Chine. Le gouvernement canadien prend note de cette position du gouvernement chinois." Cette formule, ou une formule à peu près semblable, a été adoptée depuis 1970 par la plupart des pays qui ont suivi le Canada en établissant des relations avec Pékin.

Le 13 avril 1971, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, a annoncé la nomination de M. Ralph Edgar Collins comme premier ambassadeur du Canada en République populaire de Chine. M. Collins, alors sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, était né à Kunming, en Chine, et avait travaillé pour le ministère des Affaires extérieures à Chungking de 1943 à 1945.

M. Sharp a également annoncé que le gouvernement canadien avait donné son agrément à la nomination de M. Huang Hua comme premier ambassadeur de la République populaire de Chine au Canada. M. Huang, diplomate de carrière de distinction, a rempli les fonctions de Directeur du Département des affaires d'Europe occidentale du ministère des Affaires extérieures de la RPC, et d'ambassadeur auprès de la République du Ghana et de la République arabe unie.